

P.V . de l'assemblée de l'école maternelle Catimini du 14 novembre 2017 à 19h30

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Solène Gendre présidente de l'association, salue l'assemblée au nom du Comité, lui souhaite la bienvenue et remercie les membres de leur présence.

Salutations particulières à Mme Landolt Laübli, conseillère communale de Chénens

Sont excusés :

Madame Marianne Clerc, représentant de la commune de Cottens

Madame Dominique Haller Sobritz, représentant de la commune d'Autigny

Monsieur Yvan Limat, vérificateur des comptes

Monsieur Dominique Wicht, vérificateur des comptes

Déroulement de la soirée :

1. Assemblée
2. Réunion des parents de la Maternelle et du Jardin d'enfants
3. Apéritif

2. Nomination de 2 scrutateurs :

Mme Laurence Fontana et M. Gonzague Yerly sont nommés scrutateur et scrutatrice

3. Approbation du PV de l'assemblée 2016

Le P.V. de la dernière assemblée générale 2016 est approuvé à mains levées et à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

Présentation de comité : Mme Valérie Tercier, secrétaire
M. Stephen Helsen, caissier
Mme Isabelle Macheret, responsable de la facturation et des événements (1^{ère} représentante d'1 commune voisine)
Mme Solène Gendre, présidente

Présentation des maîtresses : Mme Laurence Fontana, maîtresse
Mme Jocilene Pillonel, maîtresse du groupe de jeux
Mme Sylvie Egger, auxiliaire d'éducation qui seconde Mme Pillonel
Mme Sofia Bouvet, auxiliaire d'éducation qui seconde Mme Fontana

Activités de l'association :

Travail avec les enfants

Durant l'année scolaire 2016-2017, l'association a accueilli au total 30 enfants (5 de Chénens, 4 d'Autigny, 6 de Neyruz et 15 de Cottens) soit 12 enfants dans le groupe du lundi-jeudi sous la responsabilité de Laurence Fontana avec l'aide de Sandra Favre, 8 enfants dans le groupe du mardi-vendredi et 10 enfants dans le groupe de jeux sous la responsabilité de Mme Sandra Favre avec l'aide de Mme Sylvie Egger.

Plusieurs manifestations ont rythmé l'année scolaire de Catimini :

D'abord, les enfants ont eu la visite de St Nicolas. Un goûter et des petits paquets leur ont été offerts. Nous tenons à remercier chaleureusement la boulangerie Marchon et Favre qui participe à cet événement chaque année en offrant les paquets aux enfants. Merci à St-Nicolas, alias Xavier Sauteur.

Pour Pâques, les enfants sont partis en train visiter l'exposition des poussins au musée d'histoire naturelle de Fribourg. Un grand merci aux parents et aux membres du Comité qui ont accompagné les enfants lors de cette sortie.

Les enfants du groupe de jeux ont fait une visite à la ferme d'Arbre-en-ciel à Cottens et ont ainsi pu découvrir les poussins, lapins et autres poules.

Le 6 mai 2017, tous les enfants de Catimini ont donné un spectacle de danse et d'expression corporelle. Ils ont eu beaucoup de succès, la salle était comble. Le spectacle s'est terminé autour d'un verre de l'amitié.

Grâce à la générosité des spectateurs lors du spectacle, les enfants de la maternelle ont eu la chance de faire une sortie au Zoo de Servion.

En guise de promenade scolaire, le groupe de jeux s'est rendu à la ferme « Arbre-en-Ciel » à Cottens pour une matinée de jeux et d'activités afin de découvrir une ferme pédagogique.

L'année scolaire s'est terminée par le traditionnel pic-nic de fin d'année organisé au terrain de football.

Travail du comité pour l'année 2016-2017:

Cette année encore, notre association poursuit sa collaboration avec les communes d'Autigny et de Chénens.

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'association a reçu au total 29 inscriptions soit 12 enfants dans le groupe du lundi-jeudi, 10 enfants dans le groupe du mardi-vendredi et 7 enfants au jardin d'enfants le mercredi matin. Nous avons 6 enfants de Chénens, 3 enfants d'Autigny, 3 enfants de Neyruz et 17 enfants de Cottens.

Notre Commune de Cottens verse une subvention de CHF 300.- par enfant à notre association et soutien notre structure qui offre une structure d'accueil de la petite enfance

aux familles du village. Les Communes de Autigny et Chénens, elles, subventionnent les familles d'une manière différente. Pour Autigny et Chénens les parents doivent aller demander à la commune pour avoir une subvention. Nous remercions les communes pour leur soutien indispensable au bon fonctionnement de l'école maternelle.

Lors de la dernière assemblée, un point du règlement concernant les retards de paiement avait été modifié. Afin de clarifier la situation, il a été décidé que les factures établies pour l'année scolaire 2017-2018 ont une date de paiement. Le Comité remercie les parents de bien vouloir respecter ces dates et attire l'attention de ces derniers que l'émission d'un second rappel engendrera un coup supplémentaire de CHF 5.—.

Le Comité tient également à préciser que ses membres sont des personnes bénévoles. Les membres qui ont des enfants scolarisés au sein de Catimini paient également la cotisation annuelle de CHF 30.—ainsi que les mêmes cotisations que tout le monde.

5. Comptes 2016-2017

Mme Solène Gendre passe la parole à M. Stephen Helsen.

Cette année, le bilan a été fait par une fiduciaire qui arrive à un bénéfice de 2'136.40.

Les vérificateurs des comptes n'étant pas présents, ils donnent décharge des comptes par écrit.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Nomination d'un nouveau vérificateur

Avec 4 salariés, il est de plus en plus difficile de « s'improviser » caissier de l'Association sans avoir des connaissances en assurances sociales, versement des salaires etc....

Le comité a donc décidé de confier le bilan financier de l'Association à une fiduciaire et ceci dès la rentrée 2017-2018. De ce fait, nous n'avons plus besoin de nommer des vérificateurs de comptes.

7. Budget 2017-2018

Parole à M. Stephen Helsen, caissier

Les rentrées d'argent budgétées sont plus ou moins les mêmes que l'exercice précédent.

Le budget correspond donc plus ou moins à celui de l'exercice précédent.

Le budget est accepté à l'unanimité

8. Démission et admission au sein du comité

Plusieurs démissions ont eu lieu au cours de l'année écoulée au sein de notre Association et Comité.

Tout d'abord, c'est avec beaucoup de regret que le Comité a reçu la démission de Mme Sandra Favre, notre auxiliaire d'éducation et responsable du groupe de jeux. Sandra a commencé au sein de Catimini comme auxiliaire de jeux aux côtés de Laurence Fontana pour ensuite prendre la responsabilité du groupe de jeux durant 2 ans. Après cette

expérience enrichissante, elle a souhaité reprendre une activité dans son domaine de formation. Nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli avec nous.

Madame Mélanie Savary, responsable de la facturation depuis quelques années, a également démissionné de notre comité à la fin de l'année scolaire. Nous la remercions également pour tout le travail accompli.

Et malheureusement pour nous, notre caissier, Monsieur Stephen Helsen a décidé lui aussi de prendre congé de son poste de caissier.

Nous avons envoyé à plusieurs reprises des petits mots avec les confirmations d'inscriptions ou les factures afin de trouver une personne qui serait intéressée à reprendre le poste de Stephen mais malheureusement sans succès à ce jour.

Solène se permet donc une fois encore de demander à l'assemblée si une personne serait intéressée à rejoindre notre comité et reprendre le poste de caissier ?

Monsieur Guillaume Gendre est prêt à reprendre le poste de caissier. Sa candidature est votée à l'unanimité et nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Avec le départ de Mélanie Savary, le Comité est également à la recherche d'un 5^{ème} membre ceci afin de respecter les statuts de l'Association.

Madame Noémie Jacquiard est d'accord de rejoindre le comité. Sa candidature est votée à l'unanimité. Ses tâches précises restent à définir. Le Comité lui souhaite la bienvenue au sein de l'équipe.

Le Comité 2017-2018 se compose donc comme suit :

Mme Solène Gendre, Présidente
M. Guillaume Gendre, caissier
Mme Valérie Tercier, secrétaire
Mme Isabelle Macheret, responsable facturation
Mme Noémie Jacquiard, responsable manifestation

9. Divers

Manifestations 2017-2018

Le 6 décembre aura lieu la traditionnelle St-Nicolas. Un mot d'information sera transmis par les maîtresses prochainement. Tous les enfants de Catimini participent ensemble à cette événement. De ce fait, il n'y aura pas classe le jeudi 7 décembre ainsi que le vendredi 8 décembre qui est un jour férié.

Au mois de mars, les enfants de la maternelle iront comme chaque année au Musée d'histoires naturelles à la découverte des poussins.

Le traditionnel pic-nic de fin d'année aura lieu à la fin juin.

Laurence remercie le comité pour son travail et son soutien tout au long de l'année scolaire. Elle tient également à remercier l'Ecole de la Clé de Cottens pour sa précieuse collaboration. Laurence dialogue beaucoup avec les maîtresses de l'école enfantine afin que la transition se fasse au mieux entre l'école maternelle et la rentrée à l'école enfantine. Le RE, Louis Rhyn, est également très à l'écoute et inclus également nos enseignants dans certaines formations proposées au sein de l'école comme la formation pour l'évacuation des enfants.

Mme Landolt tient à remercier l'école et ils sont contents de pouvoir mettre leurs enfants au sein de notre école maternelle suite à la fermeture.

La parole n'étant plus demandée, la présidente clôt l'assemblée à 19h56.

Cottens, le 14 novembre 2017

Présidente
Solène Gendre

Secrétaire
Valérie Tercier